



L'enseignement optionnel d'arts plastiques

Lycée Elie Vinet

Barbezieux



Pour qui cette option artistique s'adresse-t-elle ?

L'enseignement optionnel d'arts plastiques s'adresse à tous les élèves **curieux, créatifs** et désireux d'explorer les multiples formes de l'expression artistique, **sans prérequis technique**. Elle invite à **expérimenter, réfléchir et créer**, tout en développant un **regard sensible et critique** sur le monde qui nous entoure.

De la découverte des médiums à la démarche artistique

Au fil de l'année, les élèves **découvrent et pratiquent** une grande **diversité de médiums** : dessin, peinture, volume, photographie, collage, installation, pratiques numériques... Les projets proposés encouragent **l'imagination**, la prise d'**initiative** et **l'expression personnelle**, tout en apprenant à structurer une **démarche artistique**.

Approche théorique et culturelle pour enrichir le regard des élèves

L'enseignement s'appuie sur des références issues de **l'histoire de l'art** et de la **création contemporaine** afin de nourrir la réflexion et d'ouvrir les élèves à la diversité des formes artistiques.

Des compétences transversales essentielles

Par la pratique artistique et l'analyse d'œuvres, l'enseignement optionnel d'arts plastiques développe des compétences transversales essentielles (notamment pour la réussite au baccalauréat) : **créativité, autonomie, sens de l'observation, esprit critique**, capacité à **argumenter** et à présenter son travail à l'oral comme à l'écrit, capacité d'**analyse** et de **réflexion** personnelle.

Evaluation

L'évaluation repose sur le **contrôle continu** (et non sur une épreuve finale stressante), valorisant l'engagement personnel de l'élève : créativité, régularité, la progression ainsi que la capacité à formuler une démarche de création argumentée et à mobiliser des références artistiques.

Un véritable atout pour le baccalauréat

L'enseignement optionnel d'arts plastiques est particulièrement intéressant dans le cadre du baccalauréat, car elle permet de **valoriser le dossier scolaire et d'augmenter le nombre de points obtenus à l'examen (coeffcient 4)**.

Atout pour Parcoursup / Projets post-bac

L'enseignement optionnel d'arts plastiques constitue un véritable atout pour les élèves souhaitant s'orienter vers des **études artistiques, culturelles, architecturales** ou de **design**.

C'est aussi un élément différenciant dans le **dossier Parcoursup**, attestant de l'engagement, de la curiosité intellectuelle et de l'**ouverture culturelle de l'élève** qui ont souhaité **enrichir leur parcours scolaire** par une pratique artistique stimulante et valorisante.

Pour résumer :

L'enseignement optionnel d'arts plastiques permet à la fois de **créer, s'exprimer, de penser l'art et le monde autrement** tout en développant des **compétences utiles** pour **toutes les disciplines**.



Modalités

- Ouvert dès la **seconde jusqu'en terminale**
- **3h de cours par semaine** dans un cadre de type « atelier »
- **Groupe d'élèves réduit** favorisant une ambiance de travail agréable et décontractée où **l'échange et le partage** contribue à l'épanouissement de l'élève.
- L'effectif réduit permet un suivi continu des projets de l'élève et d'un **accompagnement personnalisé**.